

# LA X<sup>e</sup> FÊTE ANNUELLE DU TIR FRANÇAIS

ROUBAIX (S au 27 Juin 1910) ROUBAIX

"L'Union des Sociétés de Tir de France"

Le sport patriotique parallèle au Tir, la Gymnastique, a tenu, à Roubaix, en 1897, ses brillantes assises, sous la puissante égide de l'Union des Sociétés de Tir de France. En 1910, c'est « L'Union des Sociétés de Tir de France » qui, à son tour, a fait choix de notre chère cité pour la tenue de son concours annuel national et international.

Aussi, un historique succinct de la grande association française du Tir est-il tout indiqué, quelques semaines avant l'ouverture du



LE « GLORIA VICTIS » (Gloire aux vaincus)

Admirable œuvre d'art qui a suffi pour placer au premier rang de nos artistes, le sculpteur français, constitue l'emblème officiel de « L'Union des Sociétés de Tir de France ».

Tir Français qui, cette année-là, a eu lieu à Rennes et demeure un modèle du genre.

1901. — Création de sociétés de tir dans les établissements secondaires (Lycées et Collèges). Grand Prix à l'Exposition Saint-Jouis.

1902. — Fondation de « L'Union Internationale des Fédérations de Tir » sur la proposition de la Hollande. Des lors, « L'Union » accente son rôle afin d'élargir et lui acclamer chaque année le drapeau français à l'étranger. Succès remporté, Neufchâteau, Turin, Lucerne, Loosduinen, Vienne, Bielefeld, Bruxelles, Milan, Zurich, et enfin Hambourg, accordent aux tireurs français un accueil chaleureux que ne s'est jamais démenti.

Ca fut à notre « Union » qu'échut l'honneur de voir son chef éminent, M. Daniel Mérillon, choisi comme président de « L'Union Internationale des Fédérations Nationales de Tir ». Paris devint ainsi le siège de cette Fédération unique qui crée un lien puissant de confraternité entre les diverses nations.

H. V...

## LES GRÈVES DE DUNKERQUE

# UNE GRAVE COLLISION entre les ouvriers et la troupe

### Une manifestation des ouvriers grévistes du bâtiment se heurte à la troupe. — Celle-ci opère une charge : plusieurs blessés. — Les dockers se solidarisent avec les grévistes. — Manifestations hostiles devant la gendarmerie. — Le débauchage

## LE CHOMAGE EST COMPLET A DUNKERQUE

Les grèves de Dunkerque, avec des alternatives d'apaisement et de recrudescence, viennent subitement, lundi, de provoquer des désordres graves.

Une collision a eu lieu entre la troupe et les ouvriers du bâtiment. Il en est résulté une grave bagarre, où plusieurs manifestants ont été blessés.

Cet événement a provoqué une émotion intense et les ouvriers du port se sont immédiatement solidarisés avec les autres, provoquant dans toute la ville des manifestations révolutionnaires dont on lira ci-dessous les détails :

A quatre heures de l'après-midi le chômage était complet dans la ville.

### Graves incidents devant la Gendarmerie

C'est aussi de ce côté que se trouve le bâtiment de la gendarmerie.

Il était environ trois heures de l'après-midi lorsqu'un nommé Elie Huden, âgé de 41 ans, ouvrier dockeur, s'approcha du marchand de légumes de gendarmerie Riboux, qui se trouvait sur la porte de la caserne, et lui reprocha l'attitude qu'avait montrée les gendarmes pendant l'échauffourée.

Bientôt le nommé Jérôme Montacq, âgé de 31 ans, journalier, se joignit à Huden et tous deux lancèrent force injures à l'adresse du marchand de légumes.

Cette double arrestation ne s'opéra pas sans mal et provoqua un regain de fureur dans la foule.

### Devant la Bourse du Travail

Le maire harangue la foule, mais en vain.

Une masse compacte se tenait à 4 heures devant la Bourse du Travail.

Cependant le sous-préfet se trouvait à la gendarmerie prêt à prendre les mesures nécessaires.

M. Terquem, maire, se montra aux ouvriers et il essaya de les haranguer et de les ramener au calme.

Ce fut peine inutile.

Ses paroles étaient hachées, à chaque moment, et couvertes par les clameurs.

Les manifestants clamaient : « Nous ne voulons pas vous entendre ; nous sommes des hommes et nous savons ce que nous voulons ».

Quelques instants avant, le drapeau rouge qui orne l'une des fenêtres de la Bourse du Travail, était mis en berne.

A 4 heures 45, les nouvelles bandes de manifestants sillonnèrent les rues. De la Bourse du Travail sortit une colonne portant un pancarte « Vengons Poulain ».

Rue de l'Église, les manifestants arrêtèrent un tramway. Des gendarmes intervinrent ; ils sont accueillis par les cris : « A bas les massacreurs ! ».

### Les autorités se concertent

Devant la gravité de la situation, le sous-préfet, le général gouverneur Planté, le maire et le commissaire central jugèrent nécessaire d'avoir une conférence. Ils se réunirent à la sous-préfecture et décidèrent qu'étant donné l'effervescence de la foule il était nécessaire de demander des renforts de troupes, ce qui fut fait immédiatement.

### Nouvelles manifestations

Les grévistes se rendent dans les usines et opèrent le débauchage.

Mais un mot d'ordre avait été donné et, lassé de se tenir devant la Bourse du Travail, la foule des grévistes, vers cinq heures, prend le parti de se livrer à de nouvelles manifestations.

Elle se rendit en masse vers les usines de la basse ville, en chantant l'« Internationale » et arriva devant les huileries Marchant qui furent obligées de fermer.

Elle ne se fit pas faute de huer les gendarmes qui se trouvaient de ce côté et qui étaient incapables d'arrêter ce flot humain.

Les grévistes se portèrent devant les usines Weill, filature située rue de l'Industrie. A l'aide de projectiles de toutes sortes, ils brisèrent les carreaux des fenêtres des ateliers, enlevèrent un échafaudage dressé contre un mur et en dispersèrent toutes les pièces.

Les grévistes se dirigèrent ensuite vers les Chantiers de France et, sous les yeux des gendarmes, débordés et impuissants, escaladèrent la palissade qui enclot le vaste établissement.

Malgré les efforts du personnel, les grévistes parvinrent à envahir la salle de machines.

On pouvait craindre qu'à ce moment les actes de sabotage les plus graves ne fussent commis.

Mais les directeurs des chantiers donnèrent l'ordre à leurs ouvriers, au nombre de 1200 environ, de quitter immédiatement leurs ateliers, ce qui fut fait.

Des gendarmes rentrant d'une patrouille ont déclaré qu'une bande de grévistes s'était rendue à Armbouts-Cappel et y avait défilé la maison du maçon Dequetter qui avait repris le travail.

Dequetter a été obligé de se sauver à travers champs pour éviter d'être la victime des brimades des ouvriers.

### Nouveaux incidents graves

Les manifestants assaillent les dragons dans la gare et les criblent de dangereux projectiles. — La cavalerie chargée à plusieurs reprises.

A six heures du soir, des manifestants débouchant de la rue Alexandre II, s'attaquèrent à une voiture de tramway dont ils brisèrent les glaces et enlevèrent le perché du trolley.

Place de la République, les mêmes incidents se produisirent.

Continuant leur marche, les grévistes arrivèrent à la gare, envahirent les salles et la cour du dépôt des marchandises, puis assaillirent les dragons cantonnés dans un magasin de transit.

et candidat à Neuilly-Boulogne, pour le scrutin de ballottage.

Au 1er tour de scrutin, M. Lagneau a obtenu 6,962 voix, contre 5,754 à M. Depasse, député sortant, radical. Le candidat socialiste-unifié, M. Melgrani (3,189 voix), s'est retiré purement et simplement.

La candidature de M. Frache, qui est proportionnaliste, sera soutenue par M. Charles Benoist devant qui M. Frache s'est effacé, dans le 6e arrondissement, après le premier tour de scrutin.

Alpes (Basses). — A Digne, M. Baron, candidat socialiste-unifié, s'est démis purement et simplement, M. Gussy, ancien conseiller de préfecture, s'est désigné en faveur de M. Rubaud, directeur du « Journal du Soir ».

Dans l'arrondissement de Sisteron, les comités républicains, radicaux et radicaux-socialistes, obtinrent le retrait des candidatures Gasquet, Massot, Yves Guyot et Mac-Adaras, pour faire bloc sur un nouveau candidat contre M. Joly, socialiste sortant. Le nouveau candidat désigné est M. Victor Peytral, substitut du procureur de la République à Toulon, conseiller général des Basses-Alpes fils de l'ancien ministre des finances.

Bouches-du-Rhône. — M. Louis Roux, candidat unifié contre le président de la Chambre, M. Brisson, à Marseille (4e circonscription), avait déclaré qu'il se désisterait en faveur de ce dernier si son parti fait de cet avis. C'est aujourd'hui chose faite.

## CHRONIQUE SOCIALE

### La Semaine Sociale de 1910

ELLE AURA LIEU A ROUEN DU 1<sup>er</sup> AU 7 AOUT

Rouen marquera bientôt la septième étape des Semaines sociales de France.

L'événement est bien de ceux qui méritent de retenir l'attention de nos lecteurs. On attendait du reste comme la poursuite naturelle et logique de l'itinéraire déjà tracé.

On n'épuise pas en quelques jours l'immense programme que les Semaines sociales ont adopté, en vue de leurs auditeurs et de la jeunesse, encore une fois certains qu'une ample provision de lumières nouvelles leur est promise.

Leur attente ne sera point trompée. L'esquisse tracée pour le programme de la Semaine de Rouen, témoigne à la fois de l'impérialisme du fonds doctrinal de notre tradition sociale et de l'inspiration de nos recherches et d'action auquel les Semaines sociales se rattachent par filiation doctrinale, pas plus qu'il nous est indifférent qu'on néglige, pour apprécier ces Semaines, le caractère traditionnel de leur enseignement. Dans leurs programmes, nous orientons vers l'avenir, nous ne pouvons oublier tout ce que les travaux passés ont mis au jour de principes féconds. Leur empreinte ne se retrouve-t-elle pas aujourd'hui en plus d'un projet de réforme et d'organisation sociales, et nos meilleurs rêves d'avenir n'en portent-elles pas encore le générique ferment ?

L'étude de la situation sociale catholique éclairera singulièrement l'ensemble des grands problèmes que les cours du programme abordent de traiter.

Par un mouvement de retour imprévu, l'opinion publique tend à mettre fin à ses anciennes adhésions et cherche à jouer désormais un rôle. Quel sera ce rôle ? Un rôle s'appliquant tous les jours à de nouveaux objets. Il importe de se placer en face de ce phénomène actuel ; d'en étudier l'origine et la moralité, afin, si possible, de lui imprimer une direction conforme à la justice.

Ce sera le thème de deux des cours principaux de la Semaine de Rouen.

Parmi les problèmes qui sollicitent le plus impérieusement l'éducation de la conscience publique, il en est un dont aucun esprit sérieux ne met en doute la gravité, c'est le problème de la population.

Ici encore, une étude sereine, à la lumière des vérités fondamentales du catholicisme aura sa place. Quatre cours y seront consacrés.

De la famille déconstruite de ses droits et appauvrie à la « profession » instable et inorganisée, un lieu étroit se marque. Pressé par les nécessités économiques, mal à l'aise dans le cadre juridique que le libéralisme lui a construit, incertain de ses forces morales et déçu de toutes les expériences faites, le monde professionnel s'énerve et se décourage. A ceux qui lui rendront confiance en dégagant les raisons profondes de son effort et en harmonisant ses tendances organisatrices, à ceux qui requerront, pour la protection de sa faiblesse et la revendication de ses droits, les sauvegardes et les services sociaux nécessaires, ce monde, qui est l'activité de notre siècle et la force de l'avenir, saura donner son estime et sa confiance.

Cette œuvre ne peut aller sans que tombent les vieux préjugés entretenus contre ce qu'on appelle l'« interventionnisme », contre le statut professionnel affirmé par les « contrats collectifs ».

Un ensemble de cours embrassera ce vaste domaine.

Avec les projets nouveaux concernant le « travail de la femme », cette œuvre législative formera un dernier et important chapitre du programme de la Semaine Sociale de Rouen.

Ainsi, malgré la brièveté apparente de ses sujets, cette Semaine, comme sa devancière, rayonnera autour d'un petit nombre d'idées maîtresses. Rien dans son programme n'échappera aux prises de simples auditeurs, car il est au pouvoir de chacun, en concourant à la formation ou au redressement de l'opinion publique, d'agir sur le législateur, d'appliquer ou de compléter son œuvre et de régler ainsi le sort des organisations diverses qui naissent d'un effort vers plus de justice, de dignité et de sécurité pour les faibles.

## CHRONIQUE AGRICOLE

### Les Fruits en 1910 dans la Région

Au début du printemps, nous assistons à l'épanouissement de toute l'arboriculture. Des jardins et vergers en fleurs, s'exhale toute une vie nouvelle.

De cette vie doivent sortir des fruits ; de sa fécondité dépendent les futures récoltes. Or, l'opinion d'hommes du métier est que celles-ci seront... moyennes à mieux-aller qu'à la saison bien entendue, que les intempéries ne nous assaillent point trop, période critique de la saison actuelle. Ce n'est point précisément ce qui se produit en ce moment ; nous sommes en effet gratifiés d'un froid qu'on peut qualifier d'intempérestif, quand ce n'est pas d'un vent glacial et meurtrier pour tout le régime végétal.

Les vergers, plus peut-être que le reste de la culture, ont besoin de bon temps et de chaleur, nous le point faire éprouver de déceptions aux gourmets et amateurs de fruits, dans le cours de l'été prochain. Ils sont sous la domination de Phébus qui est le grand maître de la situation. Espérons que celui-ci, un jour, cessera de nous bouder. G. S.

se font entendre, en même temps que des projectiles sont lancés dans les fenêtres. La cavalerie est obligée de charger à plusieurs reprises pour dégager la place. Les dragons, saisis au clair, s'élançant sur la foule qui fuit dans tous les sens, mais pour se reformer sur un point voisin. On voit alors du côté des dragons un cheval dont le cavalier a été désarçonné, charger seul au milieu des manifestants.

Les manifestants se retirent ; les charges n'avaient pas duré moins d'une heure.

### Réunion à la Bourse du travail

Vers huit heures, 4 à 500 grévistes étaient réunis à la Bourse du Travail, où ils ont assisté à la réunion annoncée. Il fut décidé qu'une manifestation monstre à laquelle participeraient toutes les corporations, aurait lieu mardi dans la matinée.

### La gendarmerie assaillie de nouveau

Les manifestants tentent d'incendier la scierie Dubuisson.

A la sortie de la réunion, vers neuf heures, 500 individus s'attaquèrent de nouveau à la gendarmerie.

Des pierres furent lancées en telle quantité vers la caserne, que la cour en était littéralement jonchée. Il est inutile, croyons-nous, de dire que les manifestants continuaient à faire entendre à l'adresse des gendarmes les pires injures et des menaces de mort.

Un peu plus tard, vers 10 heures, une dernière scène de désordre, non moins grave que les précédentes, s'est produite devant la scierie Dubuisson, place Cannonne ; dont les ouvriers sont restés réfractaires au mouvement.

Les manifestants tentèrent de mettre le feu à cet établissement industriel ; ils furent heureusement repoussés à temps par la police et les gendarmes accourus en toute hâte.

La population est terrorisée par ces scènes de désordre ; le commerce local est interrompu. On se demande avec angoisse ce que réserve la journée de mardi.

### Le service d'ordre

M. Vincent, préfet du Nord, est arrivé à Dunkerque, lundi soir, par le train de 11 h. 20.

Il a eu une entrevue avec M. Bonhour, sous-préfet, et le gouverneur militaire de la ville. Deux cents gendarmes ont été réquisitionnés dans le Nord. Ceux-ci ont quitté les localités où ils sont casernés : Linc, Armentières, Hazebrouck et Roubaix, lundi soir, vers six heures.

Les gendarmes à cheval de Roubaix, au nombre de sept, sont partis pour Dunkerque sous la conduite de M. Boquet, maréchal-des-logis-chef.

De plus, deux escadrons du 6e chasseurs à cheval ont été dirigés sur Dunkerque, où sont attendus, dans la nuit de lundi à mardi, huit trains de cavalerie et un régiment d'infanterie.

### Un dragon et trois gendarmes grièvement blessés au cours des bagarres.

On nous informe à la dernière heure qu'au cours de bagarres sur divers points, un brigadier de dragons, un brigadier de gendarmerie et deux gendarmes ont été grièvement blessés. Le tel point qu'on a dû les diriger sur l'hôpital.

Le bataillon du 73e, en garnison à Béthune, à l'effectif de 400 hommes, est parti à onze heures du soir pour Dunkerque.

## Faits Divers

### Une imprimerie incendiée à Evreux

Evreux, 2 mai. — Ce matin, à trois heures, un violent incendie a éclaté à Evreux chez un libraire et a détruit le magasin et les deux étages supérieurs.

Les habitants ont eu juste le temps de se sauver.

Les pertes sont très élevées.

### Volé par son valet de chambre

Paris, 2 mai. — On se souvient que le 14 mars dernier, une somme de 12.800 francs contenue dans le tiroir d'un secrétaire non fermé à clef, était volée au préjudice de M. Claude Casimir-Périer. Le coupable, le jeune valet de chambre de la maison, Jean Murat, était, le surlendemain, arrêté à Anney, avec ses deux complices, un garçon maçon, Lucien Théault, et un ouvrier mécanicien, Edmond Jandrot.

Après avoir entendu M. Claude Casimir-Périer, le 3e chambre correctionnelle, présidée par M. Flory, vient de condamner Théault et Jandrot à un an de prison. Quant au jeune valet de chambre, Jean Murat, il a été, à raison de son âge, — il a seize ans, — acquitté comme ayant agi sans discernement, mais envoyé dans une maison de correction jusqu'à sa majorité.

Le Petit-Rouquette, où ils avaient été détenus ensemble, que Jean Murat et Théault avaient convenu d'un coup à faire à leur sortie.

### Arrestation d'un banquier allemand

Berlin, 2 mai. — Un banquier de Nuremberg nommé K... consul de Chili, a été arrêté pour abus de confiance et falsification de bilan.

### Accident dans une corrida

Bordeaux, 2 mai. — A la course de taureaux avec mise à mort donnée à Bordeaux dans les arènes de La Benatte, le sixième et dernier taureau de Villamarit avait déjà surpris les deux matadors.

Ostontieto, le plus jeune des matadors, lui portait une estocade jusqu'à la garde, lorsque le taureau lui déchira entièrement la joue gauche d'un coup de corne.

Son camarade Angelillo intervint et secha le taureau par un « descabello » foudroyant. Emporté évanoui et perdant le sang en abondance, Ostontieto fut conduit à la clinique du docteur Villar où on lui a fait sans retard de nombreux points de suture.

La corrida a pris fin au milieu d'une grande agitation.

### Mort à la salle de police

Grenoble, 2 mai. — Un pénible événement vient de se produire, à Grenoble, à la caserne du 12e bataillon de chasseurs alpins.

Le chasseur Florentin Merle, de la 6e compagnie, lampiste, avait été puni de salle de police.

Au moment où on l'enferme, Merle déclara qu'il se sentait fatigué et qu'il se ferait porter dans sa chambre.

Mais, dans la nuit, il fut pris de violentes douleurs intestinales. Ses camarades effrayés, appelèrent la garde.

Ce n'est qu'au bout d'un certain temps que des soldats du 2e bataillon de chasseurs, dont la caserne est à proximité, entendirent les appels et donnèrent l'alarme.

Le sergent de garde accourut aussitôt, mais il était trop tard, Merle avait succombé à une hémorragie.

Le malheureux chasseur, originaire de la Loire, était libérable au mois de septembre prochain. Il était marié et père de trois enfants.

## LE TÉLÉPHONE EN PERMANENCE

Un projet séduisant pour le public. — Il est soumis par le ministre à l'agrément de son personnel.

M. Estuain, directeur de l'exploitation téléphonique, vient de concevoir un projet intéressant. Il s'agit de l'établissement d'un service téléphonique permanent — de jour et de nuit — sur toutes les lignes des réseaux français.

Personne ne contredira à l'utilité d'un tel projet. Les bureaux téléphoniques ouverts toute la nuit au service sont rares, on le sait. Par contre, ceux qui ferment le soir dès neuf heures sont très nombreux ; quant à ceux dont les locaux sont évacués à sept heures, ils forment la grande majorité. Grâce au projet de M. Estuain on pourra, de nuit, mais, téléphoner à toute heure de nuit de nuit, n'importe quel bureau téléphonique français.

Mais la réalisation de cette mesure excellente présente quelques difficultés. L'administration ne peut astreindre, sans leur volonté, les gérants qui constituent à eux seuls tout le personnel des petits bureaux, à se priver complètement de repos pour assurer un service téléphonique nocturne. M. Estuain a donc, en conséquence, de consulter les intéressés eux-mêmes ; c'est ce qu'il a fait par l'intermédiaire de l'Association des receveurs de France et des colonies qui pose en ce moment la question à tous ses adhérents.

Nous reproduisons la lettre du directeur de l'exploitation téléphonique qui donne l'économie du projet.

Le Ministre des Travaux publics, des Postes et des Télégraphes, au président de l'Association des receveurs,

L'Administration a été saisie à différentes reprises, soit par particuliers, soit par des Chambres de commerce, de demandes tendant à assurer le service téléphonique pendant la nuit, de communications téléphoniques locales et interurbaines à partir de tous les réseaux, ainsi que cela se pratique notamment en Suisse et en Allemagne.

Après examen de la question, il paraît possible d'organiser ce service sur les bases suivantes :

Les communications dont il s'agit ne pourront être demandées qu'à partir des postes d'abonnés ; l'échange, pendant la nuit, de communications téléphoniques locales et interurbaines à partir de tous les réseaux, ainsi que cela se pratique notamment en Suisse et en Allemagne.

Les communications dont il s'agit ne pourront être demandées qu'à partir des postes d'abonnés ; l'échange, pendant la nuit, de communications téléphoniques locales et interurbaines à partir de tous les réseaux, ainsi que cela se pratique notamment en Suisse et en Allemagne.

Après examen de la question, il paraît possible d'organiser ce service sur les bases suivantes :

Les communications dont il s'agit ne pourront être demandées qu'à partir des postes d'abonnés ; l'échange, pendant la nuit, de communications téléphoniques locales et interurbaines à partir de tous les réseaux, ainsi que cela se pratique notamment en Suisse et en Allemagne.

Après examen de la question, il paraît possible d'organiser ce service sur les bases suivantes :

Les communications dont il s'agit ne pourront être demandées qu'à partir des postes d'abonnés ; l'échange, pendant la nuit, de communications téléphoniques locales et interurbaines à partir de tous les réseaux, ainsi que cela se pratique notamment en Suisse et en Allemagne.

Après examen de la question, il paraît possible d'organiser ce service sur les bases suivantes :

plus tôt possible, des observations que peut vous suggérer ce projet.

Pour le ministre : Le directeur de l'exploitation téléphonique, E. ESTUAIN.

## LES GRÈVES EN MARS 1910

D'après le « Bulletin officiel du travail », 163 grèves ont été signalées, en mars, à la Direction du travail.

Le nombre des ouvriers qui y ont pris part, connu pour 145 d'entre elles, est de 16.613.

Il y avait eu, en mars 1909, 99 grèves, et le nombre moyen de celles qui se sont produites, au cours du même mois, pendant les cinq dernières années, est de 122.

Ces grèves, dont 12 n'ont atteint qu'un seul établissement sont dues aux principales causes suivantes :

Demande d'augmentation de salaire, 96 ; réductions de salaire, 6 ; demande de diminution du travail, 18 ; contestations relatives au salaire, 16 ; contestations relatives à la réglementation du travail, 18 ; demandes de suppression de travail aux pièces, 3 ; contestations relatives au règlement d'atelier, 4 ; demandes de réintégration d'ouvriers, 23 ; demande de renvoi d'ouvriers, 15 ; demande de suppression d'une retenue pour l'assurance, 1 ; questions syndicales, 3 ; demande de bénéfice de la loi sur les accidents du travail, 1 ; demande de signature de convention collective, 1.

On en a compté : 37 dans le Nord, 19 dans la Seine, 9 dans la Seine-Inférieure, 7 dans les Vosges, 6 dans le Rhône, 5 dans le Pas-de-Calais, 4 dans les Ardennes, l'Ille-et-Vilaine, la Seine-et-Oise et Constantine, 3 dans le Cher, la Dôme et le Tarn, 2 dans l'Ain, l'Allier, les Alpes-Maritimes, le Calvados, les Côtes-du-Nord, le Gard, l'Hérault, l'Isère, la Loire-Inférieure, les Lot-et-Garonne, la Marne, le Morbihan, l'Oise, la Seine-et-Marne, la Somme et la Yveline, et 1 dans 11 autres départements.

Les industries ou professions atteintes se répartissent comme suit :

Bâtiment, 39 conflits ; industries textiles, 36 ; travail des mines et carrières, 13 ; bois, 10 ; mines, transports et maintenance, 12 ; cuniers et peaux, 7 ; papiers, 6 ; agriculture, 5 ; carrières, produits chimiques, 5 ; mines, vêtements, 2 ; boulangers, 1.

Plus 153 grèves commencées en mars, 107 ont pris fin après avoir duré respectivement :

Vingt-six, 1 jour ou moins de 1 jour ; huit, 2 jours ; seize, 3 jours ; onze, 4 jours ; six, 5 jours ; six, 6 jours ; deux, 7 jours ; trois, 8 jours ; deux, 9 jours ; deux, 10 jours ; cinq, 11 jours ; trois, 12 jours ; une, 13 jours ; une, 14 jours ; une, 15 jours ; une, 18 jours ; une, 19 jours ; une, 24 jours ; une, 25 jours ; deux, 26 jours ; une, 29 jours.

Si l'on y ajoute 6 grèves commencées en 1909, terminées 11 semaines, 4 transactions, 1 échec après avoir duré respectivement 121 jours, 111 jours, 103 jours, 89 jours, 71 jours et 44 jours et 60 grèves commencées en 1910, terminées (3 semaines, 7 transactions, 8 échecs) après avoir duré respectivement 70 jours, 63 jours, 62 jours, 40 jours, 38 jours, 33 jours, 27 jours, 24 jours, 17 jours, 17 jours (2 grèves) ; 15 jours ; 14 jours ; 10 jours, 10 jours et 4 jours, on trouve 122 grèves terminées avec les résultats suivants :

27 échecs ; 58 transactions ou résultats partiels, 4